BAC SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité i. comme Indépendance L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES TRIMESTRIEL Prix: 1 €uro 45

Juil.Août Sept. 2012

EDITO

Bulletin des Agrégés et Certifiés de l'Education Nationale



5, rue Clisson 75013 Paris 06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53 FR41@wanadoo.fr

Convergence

gc.roche@orange.fr www.snca-nat.fr

SOMMAIRE du seul BAC authentique

- 1, Edito: Une tâche indélébile
- 2, 3, La refondationde l'école
- Les abîmes de la bêtise,
 Sortir la culture
- 5, 6 Bultin d'adhésion et les tarifs
- 7 Sortir la culture (suite et fin)8 Une lecture qui donne la pêche

BAC n° 45

Juil. Août Sept. 2012

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175 N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION
au siège
5, rue Clisson 75013 PARIS

Une tache indélébile : le refus du NON de 2005

Alors que le Président de la République a confié au gouvernement la mission « d'une refondation républicaine de l'Ecole et d'une refondation de la République par l'Ecole »*, il va, en octobre prochain, faire voter par sa majorité parlementaire le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG), avatar de la Règle d'Or, épaisse chape de béton qui va s'abattre sur tous les peuples de l'Union Européenne. En 2005, la majorité des citoyens français a pourtant exprimé par un NON sans équivoque que la souveraineté nationale ne souffrait pas d'être bridée.

Esquivant ce NON, la majorité parlementaire UMP et l'opposition socialiste, en 2008, ont permis la validation du Traité de Lisbonne qui reprend quasi intégralement le projet de Traité Constitutionnel Européen (TCE).

Déjà menottée par les précédents traités européens, la souveraineté nationale va être définitivement bâillonnée par le TSCG.

L'Ecole laïque pour la réussite de tous ses enfants est une exigence de la Nation qui a estimé que cette exigence passait, pour être accomplie, par l'institution d'un état républicain.

S'il est très tendance aujourd'hui de se gargariser du mot République, il est évident que les adeptes de ce gargarisme ne savent pas du tout ce qu'est la République. **Chose du Peuple, celui des citoyens**, elle l'est de moins en moins par le déni de démocratie que la mondialisation, cet exercice forcené du capitalisme, impose à la caste dirigeante, consentante il est vrai ; **chose du Peuple, celui des travailleurs**, elle l'est également de moins en moins par le déni de justice sociale que le libéralisme, au seul service du gros actionnariat qui pressure le monde au travail, fait pratiquer par les décideurs politico-économiques.

Il est clair, par conséquent, que le vaste débat engagé pour refonder l'Ecole de la République ne refondera rien du tout, à quelques détails à la marge près.

Est-ce une raison pour boycotter ce débat ?

Bien sûr que non!

De même que le SNCA e.i.L. Convergence n'a pas esquivé le débat biaisé sur l'Identité Nationale, il ne contournera pas celui de la refondation de l'Ecole de la République dont le contexte montre que, tel une montagne, il accouchera d'une souris. Pôle de Rassemblement Syndical autour des valeurs de l'authentique Ecole de la République, de la République elle-même et des objectifs fixés par la *Charte d'Amiens*, le SNCA e.i.L. Convergence prend la parole, dès ce numéro de BAC.

La secrétaire générale Françoise Roche

* « Lettre à tous les personnels de l'éducation nationale », du 22 06 2012, envoyée par Vincent PEILLON, ministre de l'Education Nationale, et George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée, chargée de la réussite scolaire.

La refondation de l'Ecole de la République : un conte moderne

Il était une fois, dans les années 90 du dernier siècle, la FSU, toute jeunette, qui avait confié sa destinée, d'abord à Michel DESCHAMPS, que ce « fort » engagement syndical conduisit, *in fine*, à l'Inspection Générale de l'Enseignement agricole, puis, sur l'arrière plan de quelques comparses*, à Monique VUAILLAT. Celle-ci, qui n'était pas bachelière, avait été promue sur liste d'aptitude dans le corps des certifiés. Cette promotion hors concours ne peut, pour le commun du peuple des fonctionnaires, s'obtenir qu'une fois ... Mais, après avoir fait renvoyer, en 2000, Claude ALLEGRE, au prétexte officiel d'une contestation virulente du nouveau statut des PLP, mais au motif subreptice que le ministre caractériel refusait d'en faire une agrégée (de l'Université!), la dame obtint ce titre par la grâce du nouveau ministre de l'Education Nationale, Jack LANG**.

Voilà des gens, plus ou moins « normaux », qui ne s'embarrassaient guère, alors, des lois de la République puisque la dernière promotion de Madame VUAILLAT fut obtenue par un double viol de ces lois : deux recours aux listes d'aptitude pour la progression de carrière d'un même fonctionnaire, titre d'agrégé accordé à une personne dépourvue du moindre diplôme universitaire.

A cette époque, je représentais, à la direction de la FSU, le courant de réflexion et d'action syndicale AUTREMENT, mis en minorité par le mariage de la carpe et du lapin, c'est-à-dire, moins zoologiquement parlant, l'alliance des communistes staliniens du PCF, dits U&A*** et des communistes trotskistes, dits EE***...

Lors des conseils fédéraux, il m'arrivait de prendre la parole pour porter la réflexion d'AUTREMENT. Quand j'avançais dans les travées en direction de la tribune, j'entendais de sarcastiques murmures : « Elle va encore nous parler de l'Ecole de la République ! »

Et, de fait, à la tribune, je parlais de l'Ecole de la République. Je disais comment elle allait à vau-l'eau parce que les gouvernements et les syndicats qui cogéraient l'Ecole avec eux **** étaient oublieux des véritables valeurs de la République.

Oublieux de la laïcité qui garantit la sérénité dans l'Ecole ; **oublieux** de l'égalité républicaine avec ce collège unique qui discrimine, sous le masque de l'égalitarisme dissimulant l'obscurantisme du pédagogisme partisan du moins d'école pour ceux qui en ont le plus besoin, les élèves venant des milieux modestes ; **oublieux** de la dignité des personnels et du respect dû au maître par l'envahissante promotion des parents d'élèves, ou plutôt de leurs pseudo-représentants, à l'intérieur des établissements, conjointe à une désastreuse politique salariale qui a fait reculer les enseignants du secondaire du niveau de cadres supérieurs (décideurs) à celui de cadres moyens (exécutants) et paupérisé tous les personnels.

La deuxième décennie de ce siècle-ci réserve-t-elle à l'Ecole de la République le renouveau sans lequel l'avenir de la démocratie est compromis ?

Le Président de la République, élu en mai dernier, a confié à son ministre de l'Education Nationale, Vincent PEILLON, la mission de refonder l'Ecole de la République afin de refonder la République ellemême. Rien moins que cela !

Le SNCA e.i.L. Convergence qui partage la même ambition, ne peut que se réjouir d'un tel projet et du débat qu'il implique.

Sauf que beaucoup des fées invitées autour du berceau du projet nouveau-né ont une drôle de tête !

Madame VUAILLAT dont la brillante fin de carrière et la carrière même ne sont pas des modèles de républicanisme.

Monsieur LANG dont on sait que les principes républicains ne l'embarrassent pas beaucoup.

Monsieur ASCHIERI qui, après avoir été un féal de VUAILLAT, lui a succédé à la tête de la FSU, qui, benoîtement, a défendu, avant et pendant son secrétariat général fédéral, cette imbécillité antidémocratique et si peu républicaine qu'est le collège unique, qui, girouette idéologique, retraité au seuil d'une nouvelle carrière à la gauche de la gauche, prétend désormais que ce collège unique/inique est une connerie ...

Monsieur MERIEU dont l'esprit laïque ne fait pas la distinction entre l'Ecole publique et l'école privée, confessionnelle ou patronale.

Monsieur FORESTIER, un forcené de la mise à la poubelle de l'enseignement pro, de ses diplômes, de ses élèves et de ses profs (comme DARCOS, finalement, comme aussi le SNETAA-FO dans ses

œuvres ...)

Et cætera ...

Certes, tous les invités au parrainage de la refondation de l'Ecole de la République ne sont pas du même tonneau.

Cependant, ce conte moderne, dans lequel les Carabosses sont conviées à jouer un rôle qui n'est pas mince, risque de ne connaître de *happy end* que sur le papier des multiples comptes rendus des nombreux « ateliers » ouverts pour le débat.

Ce qui serait original, pour un conte d'aujourd'hui, c'est que la bonne fée que personne n'a invitée se pointe quand même !

Rassure-toi, Lecteur, la bonne fée n'est pas le SNCA e.i.L. Convergence!

Le SNCA e.i.L. Convergence est une organisation syndicale

- qui revendique pour l'Ecole qu'elle soit telle que l'exige la Nation, l'Ecole de TOUS les enfants de la République,
- qui revendique la démocratie par plus et mieux d'Ecole,
- qui revendique le même respect pour toutes les voies de l'Enseignement Public,
- qui revendique la reconnaissance de la dignité des personnels de l'Ecole par la revalorisation de leurs salaires et de leurs carrières.
- qui revendique la réhabilitation et l'extension des services publics dans l'esprit du programme du CNR,
- qui revendique la laïcité de l'Ecole, de la société et de l'Etat seule à même d'émanciper les hommes et les femmes tout en permettant le vivre ensemble de la paix,
- qui revendique l'harmonie de la vie dans la Cité par la liberté, l'égalité et la fraternité républicaines.

C'est cette parole, cette exigence et cette conviction que le SNCA e.i.L. Convergence porte dans le débat sur la Refondation de l'Ecole de la République.

Aucune idéologie ne l'inspire.

Sa seule référence est la Charte d'Amiens.

- * LE BRET (SNUIPP) et DUHARCOURT (SNESup)
- ** Lequel, confondant la République et l'Etat Français de PETAIN, voulait que les chefs d'établissement lui prêtassent serment de fidélité ...
- *** Unité et Action ; Ecole Emancipée
- **** Le comble fut atteint quand Madame VUAILLAT se mit en co-location au ministère de l'Education Nationale avec François BAYROU pour l'aider à reprendre barre sur l'Ecole et ses personnels, au lendemain de la grande manif laïque de janvier 1994 qui avait malmené le ministre anti-laïque et antirépublicain au point qu'il eût été légitime qu'il démissionnât. Maternellement, Monique VUAILLAT l'avait remis sur ses pieds et réinstallé dans son fauteuil ministériel! Touchant!

Les abîmes de la bêtise ou les cimes de l'incompétence ?

Un grand lycée de province, que la rentrée de 2012 prend à la gorge comme tant d'autres établissements en France. Parmi les navrants résultats imposés par la RGPP dont l'agonie n'est pas vraiment à l'ordre du jour, une classe de première recomposée L et S, de 37 élèves.

Une jeune fille des environs demande sa réinscription en première. Le chef d'établissement en informe la DASEN* – elle a de beaux yeux, répète-t-on dans le département – qui, soit dit en passant, s'est trompée, dans le mauvais sens, c'est-à-dire à la baisse, dans le décompte des effectifs d'élèves de son département, pour qu'elle accorde la permission d'inscrire cette élève dans la dite classe.

Refus : ça ferait 38 élèves ! Trop, c'est trop, n'est-ce pas ? La DASEN aux beaux yeux sait compter jusqu'à trente huit ... Une de ses compétences ?

Là-dessus, le chef d'établissement reçoit l'ordre internauté du CIO de prendre, dans cette classe, un primo arrivant qui ne connaît pas un mot de français!

Serait-ce qu'un primo arrivant, ajouté à 37 élèves, ne donne pas un total de 38 ? Serait-ce qu'il

ne compte que pour une fraction ou portion d'élève ou pour du beurre?

Le CIO prétend qu'il ne fait rien sans l'autorisation de la DASEN laquelle rétorque que le CIO doit prendre ses responsabilités.

De qui se moque-t-on ? Du primo-arrivant qu'on jette sans égard dans une classe où aucun encadrement spécifique n'est prévu pour l'accueillir et l'aider ? De la jeune fille laissée sur le carreau ? Des 37 élèves de la première recomposée ? De ceux du lycée en question, entassés dans des salles de classe conçues pour moins d'élèves ? Du chef d'établissement obligé de transiger avec le devoir d'accueil et celui d'assurer la sécurité ? Des profs qui vont avoir à gérer des classes ingérables ? Des autres personnels dont, avec des moyens réduits, on attend qu'ils fassent fonctionner le lycée comme sur des roulettes ? De l'Ecole de la République ?

Le Président de la République et son gouvernement assurent qu'en 5 ans ils recréeront 60 000 emplois dans l'Education Nationale. A cette rentrée, ils en donnent ... 1000 parce qu'il n'y a pas d'argent pour faire mieux !

Reste à financer, sur les 4 prochaines rentrées scolaires, 59 000 emplois...

Grâce à la relance économique ?

Comment l'Etat, privé de la maîtrise de sa monnaie et amputé de sa capacité à faire le budget de son choix, pourra-t-il réaliser cet ambitieux objectif ?

Les citoyens, et pas seulement ceux qui sont profs, sont soit saisis de vertige devant les cimes inaccessibles des promesses électorales, soit plongés dans des abîmes de perplexité sur la façon de s'y prendre pour les escalader.

* Direction, Directeur, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale

Les mensonges de la DASEN aux beaux yeux conduisent en cette rentrée le Maire de Saint-Sauveur-en-Puisaye à faire la grève de la faim.

Sortir la culture générale du brouillard

« Arracher [chaque élève] à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel, pour qu'il soit ensuite capable de faire un choix ». C'est dans ce but que Vincent PEILLON, le nouveau ministre de l'Education Nationale envisage l'instauration de l'enseignement de la morale laïque dans l'Ecole de la République.

Pour sa part, le SNCA e.i.L. Convergence voit dans cet objectif émancipateur la raison d'être de l'Ecole de la République, chargée par la Nation d'instruire, d'éduquer et de former la jeunesse, toute la jeunesse, vivant sur le territoire français. Force aussi lui est de constater que, depuis des lustres, c'est malheureusement et exclusivement sur ces déterminismes que s'appuie l'orientation scolaire avec les résultats désastreux que l'on sait, au point que la nouvelle équipe dirigeante prétend qu'il faut refonder l'Ecole de la République.

Sans doute les ateliers prévus pour le débat refondateur incluent-ils une réflexion sur « le service public d'orientation ». Mais cela signifie-t-il une véritable remise en cause de la façon dont se fait, pour chaque élève, l'orientation de son cursus scolaire ?

Il se trouve qu'au lendemain de la dernière session du baccalauréat *Le Monde*, en page 12 de son numéro du week end du 14 juillet (14, 15, 16 juillet 2012), a publié un dossier sur et autour du baccalauréat. L'article principal, sous les signatures de Mattea BATTAGLIA et Aurélie COLLAS annonce que « l'objectif affiché en 1985 par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement devient pour la première fois réalité » sous le titre « *Plus de 80 % d'une génération au niveau du bac* ».

A la session de juin 2011, l'objectif était frôlé avec 79,1 % d'une génération de lauréats du premier diplôme universitaire ; cette année le cap a été franchi avec 6 points de plus.

Pourtant, l'analyse précise de ce résultat qu'il a fallu 27 ans pour atteindre, donne à réfléchir sur la réussite ou non du projet social qui sous-tendait l'objectif chiffré de « 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ».



2012-2013

Françoise Roche Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / 0153940753 FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr www.snca-nat.fr

Bulletin d'adhésion (à renseigner et à retourner au siège)

COORDONNEES PERSONNELLES									
	Madame □ Nom Prénom Date de naissance	Mademoiselle □ Nom de jeu		Monsieur □					
	Adresse personnelle								
	Code postal Téléphones Courriel	Ville	Fax						
COORDONNEES PROFESSIONNELLES									
	Etablissement de rattachement								
	Collège Lycée NOM Adresse	OM							
	Code postal Ville								
	Téléphones	Fax	Courrie	el					
	N° de code de l'établissement Académie								
	Carrière								
	Spécificité ou matière enseignée (être très précis)								
	Titulaire TZR Stagiaire IUFM Stagiaire en situation								
	CORPS	GRADE	ECHELON	INDICE	Date de la dernière promotion				
☐ Agrégé		☐ Classe normale							
	☐ Certifié☐ PLP	☐ Hors classe							
	□ Chef								
	d'établissement								
	☐ Autre (préciser)								
	Non-titulaire Préciser : Contractuel CDI Autre (préciser) Contractuel CDD								
	Date de la dernière inspection :								
	Je, soussigné-e, opte pour la totalité de la cotisation (S+I+C) déduis la part « suivi de carrière » (S+I)								
	Je règle par chèque joint à l'ordre du SNCA e.i.L. la somme de Date								
	Signature								



Françoise Roche Secrétaire Générale

> 5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T F 0153940753 FR41@wanadoo.fr/gc.roche@orange.fr www.snca-nat.fr

Tarifs des cotisations 2012-2013*

La cotisation syndicale a plusieurs significations : elle est un choix de solidarité « S », elle donne accès à des informations personnalisées « I », et, à l'occasion d'une mutation ou d'une promotion, elle est une demande de suivi de carrière « C ». Aussi la cotisation des titulaires et stagiaires est-elle modulable : soit la somme S + I, soit la somme S + I + C.

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS: 45 €; <u>VACATAIRES</u>: 27 € ENSEIGNANTS TITULAIRES ET STAGIAIRES & PERSONNELS DE DIRECTION

_					
	ECHELON	AGREGES		CERTIFIES	
				PLP	
		Parts	Part	Parts	Part
		S+I	C	S+i	C
		en €	en €n	en €	en €
	1 à 4	54	20	45	15
	5 à 7	72	40	54	25
	8 & 9	90	60	63	35
	10 & 11	108	80	72	45
	Hors classe 1/4	108	80	72	45
	Hors classe 5/7	126	100	90	50
	Retraités	70		60	
	Disponibilité	27	10	27	10
	Personnels de	2ème classe		1 ^{ère} classe	
	Direction	54		108	

ATTENTION!

<u>Hors de France</u>: la part C, ou « carrière », de la cotisation est assortie d'un coefficient 2.

PERSONNELS TITULAIRES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Catégorie C : 30 €

Catégorie B : jusqu'au 5^{ème} échelon : 45 € / au dessus du 5^{ème} : 55 €

Catégorie A : échelons 1 à 4 : 45 € / 5 à 7 : 55 € / 8 & 9 : 63 € / 10 & 11 : 72 €

Vous pouvez fractionner votre paiement en établissant plusieurs chèques et en précisant au crayon à quelle date vous souhaitez que chacun soit prélevé.

*Ce tarif n'a subi aucune augmentation depuis 2005

Dès 1968, avait été mis en place le baccalauréat technologique destiné à élargir le vivier des futurs bacheliers. En 1985, le bac pro était institué et permettait un bond quantitatif des candidats à l'examen. Les lois d'orientation de 1989 et de 2005 ont appuyé ce mouvement en insistant sur la nécessité d'élargir l'accès au baccalauréat et à la prolongation d'études aux enfants des classes populaires.

Les statistiques le disent, les études spécialisées le prouvent, les résultats au bac de la dernière année scolaire le mettent en évidence : c'est l'augmentation constante sinon régulière du nombre de candidats aux bacs techno et pro qui a permis d'atteindre et de dépasser l'objectif assigné en 1985 par Jean-Pierre Chevènement. En effet, avant 1970, un jeune sur trois préparait le baccalauréat tel qu'il subsiste sous la dénomination de baccalauréat général. Or, aujourd'hui, un jeune sur trois prépare toujours ce même baccalauréat.

La stagnation du nombre de bacheliers des sections générales est le ver dans le fruit, la tare de l'organisation et du fonctionnement du second degré de l'Education Nationale, la manifestation que la massification et la démocratisation de la préparation et de l'obtention du diplôme sont loin d'être des synonymes.

C'est là que l'on met le doigt sur l'imposture des procédures d'orientation scolaire telles qu'elles sévissent dans l'Education Nationale sans que jamais personne ose s'en offusquer et les dénoncer. Pourtant, même si ce n'est pas là la principale conclusion de l'article du *Monde* dont il est ici question, puisque ses auteurs insistent, avec raison d'ailleurs, sur l'échec du projet social qui sous-tendait le slogan « 80 % d'une classe d'âge au bac », il montre clairement que le second degré est organisé pour la réussite d'un tiers, d'un seul tiers de la jeunesse, celle qui appartient justement à la classe sociale la mieux nantie, en fonction d'un paradigme culturel qui vient du lycée napoléonien et qui est intégralement repris par le collège unique.

Les auteurs citent Vincent TROGER, un chercheur parmi les meilleurs connaisseurs de l'enseignement professionnel, qui remarque que ce collège exigent « des élèves une familiarité avec la culture générale ».

La « *familiarité* », par son étymologie comme par son sens courant, n'est-elle pas l'expression même de ces « *déterminismes* » que Vincent PEILLON veut contrebattre ?

Cette évidence que le second degré est organisé pour un tiers de ses élèves seulement est tellement aveuglante que personne, ou presque, ne la voit. Mais elle est là, et, ordinairement, pour l'évacuer, les grands penseurs pédagogistes, dont un certain nombre est convié au débat de la refondation de l'Ecole républicaine qu'ils ont contribué à scléroser, discréditent les voies d'enseignement technologique et surtout d'enseignement professionnel qu'ils assimilent élégamment à des voies de garage, voire à des poubelles.

Parce que leurs élèves, leurs futurs diplômés n'ont pas cette « *familiarité avec la culture générale* » qui est le sésame de la réussite scolaire et sociale ?

Il y a deux façons de répondre à la question.

Comme eux, les méprisants pédagogistes, en estimant qu'il faut consacrer l'argent dévolu à l'Ecole par la représentation nationale, à faire entrer les meilleurs élèves de ces filières décriées dans l'enseignement général par divers moyens, y compris la discrimination positive ...

Avec le résultat que l'on sait : la stagnation du taux de bacheliers d'enseignement général depuis un demi-siècle ...

Ou l'autre façon.

Le SNCA e.i.L. Convergence est très attaché à la « *culture générale* » ; c'est d'ailleurs parce qu'il est persuadé que c'est sa culture générale qui fonde l'unité d'un peuple qu'il a tenu à participer, naguère, au débat sur l'identité nationale.

Il faut donc inverser la donne : au lieu de mettre quelques égarés sur les rails du culturellement correct, ceux de la soi-disant « *familiarité avec la culture générale* », il faut mettre la culture générale dans le cursus techno et pro!

Bien entendu, il ne s'agit pas de plaquer cette culture générale, embourgeoisée dans le lycée napoléonien et le collège unique, sur la spécificité techno et pro. Mieux vaut parler de greffe.

Dans ce domaine du jardinage culturel, laissons le champ libre à la capacité innovante de la pédagogie des maîtres qui est au pédagogisme ce qu'un clair matin est au *smog* du XIXème siècle.

Une lecture qui donne la pêche

En mai 2012, est sorti le premier numéro de la **Revue en 3D** publiée par AGEFA Prospective. Cette revue expose les points de vue des enseignants et des employeurs sur « la réussite par l'apprentissage et l'enseignement professionnel » sans aucune référence à la pensée politiquement correcte.

Cela donne un ton tonique à la revue et un contenu vivifiant à ses articles dont les auteurs anonymes sont tous, pourtant, de vrais connaisseurs car d'authentiques praticiens de l'apprentissage conjoint à l'enseignement professionnel.

Le premier numéro est un dossier sur l'apprentissage qui balaie allègrement quelques stupides idées reçues comme la sempiternelle exemplarité de l'apprentissage allemand ou l'inéluctable imperméabilité des élèves d'enseignement pro et des apprentis à la culture générale.

Il est évident que le SNCA e.i.L. Convergence qui compte des amis de longue date dans le comité de rédaction pillera cette publication avec autant d'allégresse qu'il en a ressenti à faire cette première lecture.

Il conseille vivement à tous ceux qui pensent que l'égale dignité des voies de formation initiale ne doit pas être une chimère consolante ni une invocation pieuse à puiser dans la lecture de la *Revue en 3 D* l'énergie et la conviction qui finiront bien par renvoyer les contempteurs systématiques de l'enseignement pro et de l'apprentissage là d'où ils n'auraient jamais dû sortir : le cul de basse fosse de leur sottise et de leur mépris.

En cette rentrée de tous les dangers, le SNCA e.i.L. Convergence vous souhaite courage et détermination!